







COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 4 mai 2023

Inauguration des nouveaux locaux du Centre départemental de Santé Fontaine du Bac à Clermont-Ferrand

Lionel CHAUVIN, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Philippe CHOPIN, préfet du Puy-de-Dôme et Olivier BIANCHI, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole inaugurent, ce jeudi 4 mai, les nouveaux locaux du Centre départemental de Santé, dans le quartier de La Fontaine du Bac, à Clermont-Ferrand.

Parce que la prévention et les difficultés à trouver un médecin ne concernent pas que les territoires ruraux, le Département du Puy-de-Dôme développe son offre de santé aussi en ville. En effet, la Collectivité mène une politique volontariste pour limiter autant que possible les déserts médicaux sur l'ensemble du territoire départemental et réduire les inégalités d'accès aux soins.

Créé en décembre 2021, le Centre départemental de Santé était implanté provisoirement dans un logement au 1 rue de la Fontaine du Bac. Après d'importants travaux menés par la ville de Clermont-Ferrand, il vient d'emménager dans de nouveaux locaux plus vastes et fonctionnels, dans le centre commercial de La Gantière, situé dans la même rue (dans un quartier classé zone d'intervention prioritaire selon les critères de l'Agence Régionale de Santé).

Trois centres départementaux :

Avec Saint-Gervais d'Auvergne et Thiers, le Département compte désormais trois Centres départementaux de Santé (CDS). Ils permettent de compléter l'offre libérale et hospitalière sur un territoire, dans le respect du libre choix des usagers.

Cette structure a vu le jour grâce au soutien de la Ville de Clermont-Ferrand qui, dans le cadre de sa politique de santé publique et du Contrat Local de Santé, donne une priorité



forte à l'accès aux soins dits de « premier recours » et au développement des services de proximité dans les quartiers les plus fragiles.

La Ville a ainsi mis à disposition du Département des locaux entièrement réaménagés, dans le centre commercial de la Fontaine du Bac, pour lesquels elle a investi 330 000 €.

Le Centre départemental de Santé réalise des consultations de premier recours en médecine générale et propose un temps de consultation en santé mentale avec une psychologue. Il réalise également des actions de prévention (actions en direction des enfants sur le sujet des écrans, de l'obésité, etc). Il fonctionne grâce à un binôme de médecins généralistes salariés par le Département. Des permanences de psychologue et de puéricultrices de PMI et d'une médiatrice de santé sont aussi assurées.

Les locaux sont partagés avec un cabinet d'infirmières libérales.

Les consultations sont proposées sur rendez-vous, de 8 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi, tél.: 04.28.00.63.63 ou sur internet sur le portail prendre mon-rdv.com

Le CDS de Fontaine du Bac en chiffres en 2022 :

- 4 103 consultations de médecins
- **107** consultations de psychologue

Le CDS emploie : 2 médecins et 1 psychologue à temps partiel

Coût:

15 000 € d'investissement pour son équipement

164 000 € de fonctionnement

En 2022, l'ensemble des CDS ont nécessité 40 000 € d'investissement pour leur équipement et 470 000 € de frais de fonctionnement.

Le Département consacre un budget de **1 600 000 €** à l'ensemble de ses actions santé (Centres départementaux de santé, Protection Maternelle et Infantile, Dispensaire Émile Roux).

